RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00075
Numéro SIREN : 323 471 276
Nom ou dénomination : L.K. TOURS

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt 6034

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

Me Murielle ROUGIER

35 rue Pascal
68100 Mulhouse

V/REF :
N/REF : 82 B 75 / 2020-B-6034

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 04/10/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

L.K. TOURS
Société par actions simplifiée
42 rue des Jardins
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-6034 le 07/10/2020

R.C.S. COLMAR TJ 323 471 276 (82 B 75)

Fait à COLMAR le 07/10/2020,

LE GREFFIER

L.K. TOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 Euros
Siège social : 68000 COLMAR
42, rue des Jardins
323 471 276 RCS COLMAR

B I L A N

Déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés

EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2019

Certifié conforme.
La Présidente

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 989	35 851	10 138	
Fonds commercial (1)	499 839	14 623	485 216	490 090
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	575 655	415 559	160 096	173 246
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 200		3 200	3 200
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 200		6 200	6 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 130 883**	**466 033**	**664 850**	**672 736**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**432 614**		**432 614**	**483 830**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	458 765		458 765	126 612
Autres créances	192 288		192 288	466 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 311 712		1 311 712	1 393 972
Charges constatées d'avance (3)	124 080		124 080	71 103
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 519 458**		**2 519 458**	**2 541 785**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 650 341**	**466 033**	**3 184 308**	**3 214 521**
(1) Dont droit au bail			102 903	102 903
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPIT UX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart d réévaluation		
Réserv légale	4 500	4 500
Réserv statutaires ou contractuelles		
Réserv réglementées		
Autres serves	721 343	687 726
Report nouveau		
RESU TAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 189**	**33 617**
Subven ons d'investissement		
Provisio s réglementées		
TOTA CAPITAUX PROPRES	**772 032**	**770 843**
AUTRE FONDS PROPRES		
Produits les émissions de titres participatifs		
Avance conditionnées		
TOTA AUTRES FONDS PROPRES		
PROVIS ONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisio pour risques		
Provisio pour charges		
TOTA PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTE 1)		
Emprun obligataires convertibles		
Autres e prunts obligataires		
Emprun et dettes auprès des établissements de crédit (2)	933	16 800
Emprun et dettes financières diverses (3)		
Avance t acomptes reçus sur commandes en cours	1 534 291	1 539 559
Dettes f rnisseurs et comptes rattachés	493 570	553 534
Dettes fi ales et sociales	351 749	289 710
Dettes s immobilisations et comptes rattachés		
Autres d tes	277	1 050
Produits onstatés d'avance (1)	31 457	43 026
TOTA DETTES	**2 412 276**	**2 443 679**
Ecarts d conversion passif		
TOTA GENERAL	**3 184 308**	**3 214 521**
(1) Dont plus d'un an (a)		
(1) Dont moins d'un an (a)	877 985	904 120
(2) Dont oncours bancaires et soldes créditeurs de banque	933	16 800
(3) Dont mprunts participatifs		
(a) A l' ception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 716 890	740 786	2 457 676	2 442 733
Chiffre d'affaires net	**1 716 890**	**740 786**	**2 457 676**	**2 442 733**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 173	7 405
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			622 994	412 800
Autres produits			6 262	24 836
Total produits d'exploitation (I)			**3 089 104**	**2 887 774**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 473 348	1 353 969
Impôts, taxes et versements assimilés			54 863	58 624
Salaires et traitements			1 100 940	1 037 544
Charges sociales			388 805	350 798
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 244	52 577
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 066
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 549	7 098
Total charges d'exploitation (II)			**3 095 749**	**2 862 677**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 646**	**25 098**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			75	4
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 940	4 131
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			1 124	850
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**9 139**	**4 985**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			260	130
Différences négatives de change			1	172
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**261**	**302**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**8 878**	**4 683**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 232**	**29 781**

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		157
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**59**	**157**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-59**	**-157**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	984	-3 993
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 098 243**	**2 892 759**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 097 053**	**2 859 142**
BENEFICE OU PERTE	**1 189**	**33 617**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LK TOURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 184 308 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 189 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier :
 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au 1er trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'entité compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'état), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier à ce jour l'impact chiffré éventuel.
A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L.K. TOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 Euros
Siège social : 68000 COLMAR
42, rue des Jardins
323 471 276 RCS COLMAR

Assemblée générale ordinaire annuelle du 25 septembre 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2019

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

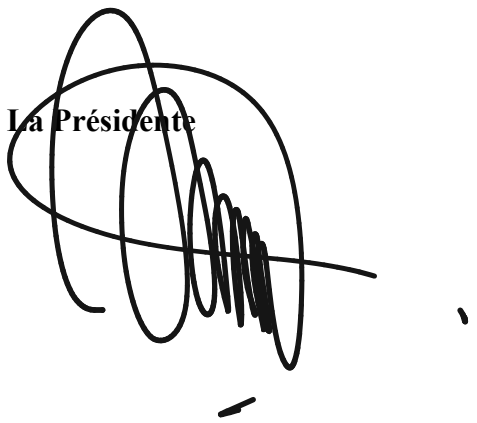
La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'assemblée générale, approuvant la proposition du directoire, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 189,20 EUR, au compte « Autres réserves ».

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'aucun dividende, ni aucun revenu distribué éligible ou non à la réfaction légale, n'ont été distribués au cours des trois derniers exercices.

DECISION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 25 septembre 2020.

La Présidente



Secal

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

LK TOURS S.A.S.
42 Rue des Jardins
68000 STRASBOURG

2, rue Henri Bergson • BP 60043 • 67013 STRASBOURG Cedex • Tel 03 88 27 99 99 • strasbourg@secal.fr • www.secal.fr
Haguenau • Wissembourg • Soultz Sous Forêts • Paris • Lyon
Banque BECM Strasbourg N° IBAN FR 76 1189 9001 0000 0281 0634 548 • N° TVA Intracommunautaire FR 73 638 501 130
S.A. au capital de 525 000 € • RCS Strasbourg • SIRET n° 638 501 130 00048 • APE 6920Z
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Strasbourg et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes du ressort de la cour d'Appel de Colmar

Secal

Aux Actionnaires,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LK TOURS S.A.S. relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 1er septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les évènements postérieurs relatifs à la crise sanitaire COVID-19.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- ***Annexe légale***
 L'annexe expose les principales règles et méthodes comptables utilisées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées et des informations dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60013
67013 STRASBOURG CEDEX

Responsabilités de la Direction et des organes mentionnés à l'article L823-16 du Code de Commerce

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg, le 10 septembre 2020

SECAL SA
Commissaire aux Comptes
Titulaire du Mandat

Michaël GARNIER
Commissaire aux Comptes

Jean-Luc MOHR
Président du Directoire

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou en refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANNEXES

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 989	35 851	10 138	
Fonds commercial (1)	499 839	14 623	485 216	490 090
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	575 655	415 559	160 096	173 246
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 200		3 200	3 200
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 200		6 200	6 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 130 883**	**466 033**	**664 850**	**672 736**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**432 614**		**432 614**	**483 830**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	458 765		458 765	126 612
Autres créances	192 288		192 288	466 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 311 712		1 311 712	1 393 972
Charges constatées d'avance (3)	124 080		124 080	71 103
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 519 458**		**2 519 458**	**2 541 785**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 650 341**	**466 033**	**3 184 308**	**3 214 521**
(1) Dont droit au bail			102 903	102 903
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	721 343	687 726
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 189**	**33 617**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**772 032**	**770 843**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	933	16 800
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 534 291	1 539 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 570	553 534
Dettes fiscales et sociales	351 749	289 710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	277	1 050
Produits constatés d'avance (1)	31 457	43 026
TOTAL DETTES	**2 412 276**	**2 443 679**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 184 308**	**3 214 521**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	877 985	904 120
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	933	16 800
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 716 890	740 786	2 457 676	2 442 733
Chiffre d'affaires net	**1 716 890**	**740 786**	**2 457 676**	**2 442 733**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 173	7 405
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			622 994	412 800
Autres produits			6 262	24 836
Total produits d'exploitation (I)			**3 089 104**	**2 887 774**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 473 348	1 353 969
Impôts, taxes et versements assimilés			54 863	58 624
Salaires et traitements			1 100 940	1 037 544
Charges sociales			388 805	350 798
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 244	52 577
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 066
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 549	7 098
Total charges d'exploitation (II)			**3 095 749**	**2 862 677**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 646**	**25 098**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			75	4
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 940	4 131
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			1 124	850
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**9 139**	**4 985**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			260	130
Différences négatives de change			1	172
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**261**	**302**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**8 878**	**4 683**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 232**	**29 781**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		157
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**59**	**157**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-59**	**-157**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	984	-3 993
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 098 243**	**2 892 759**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 097 053**	**2 859 142**
BENEFICE OU PERTE	**1 189**	**33 617**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LK TOURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 184 308 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 189 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier :
 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités et crédits projetées :
- Taux d'actualisation : 0.77%
- Taux d'évaluation salarial moyen : 0.85%
- Taux de charges sociales patronales : 42% pour les cadres et 30% pour les non cadres
- Application de la convention collective : Agence de voyages et de tourisme
- Turn Over : faible pour les cadres et non cadres
- Table de mortalité : INSEE 2006 - 2008
- Age de départ à la retraite : 62 ans

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au 1er trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'entité compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement et aides d'état), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier à ce jour l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	499 839			499 839
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 819	10 170		45 989
Immobilisations incorporelles	**535 659**	**10 170**		**545 829**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	264 547	4 860		269 407
- Matériel de transport	128 120	23 483		151 603
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 856	14 904	11 116	154 644
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**543 524**	**43 247**	**11 116**	**575 655**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 200			3 200
- Prêts et autres immobilisations financières	6 200			6 200
Immobilisations financières	**9 400**			**9 400**
ACTIF IMMOBILISE	**1 088 582**	**53 417**	**11 116**	**1 130 883**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 170	43 247		53 417
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**10 170**	**43 247**		**53 417**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 116		11 116
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**11 116**		**11 116**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
SIEGE	3 049			3 049
FAHRNER	15 245			15 245
HORN	7 622			7 622
MUNSTER	23 500			23 500
BERNARD VOYAGES	337 520			337 520
HEILMANN STE MARIE AUX MINES	10 000			10 000
Total	**396 936**			**396 936**

Suite au test de dépréciation, un amortissement est pratiqué depuis 2017.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 749	4 874		14 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 819	32		35 851
Immobilisations incorporelles	**45 568**	**4 906**		**50 475**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 681	17 498		201 179
- Matériel de transport	75 809	20 595		96 404
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 788	27 423	9 189	117 976
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**370 278**	**65 515**	**9 189**	**415 559**
ACTIF IMMOBILISE	**415 846**	**70 422**	**9 189**	**466 033**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 781 333 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 200		6 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	458 765	458 765	
Autres	192 288	192 288	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	124 080	124 080	
Total	**781 333**	**775 133**	**6 200**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 951
Autres créances	
Disponibilités	
Total	**2 951**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 877 985 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	933	933		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 570	493 570		
Dettes fiscales et sociales	351 749	351 749		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	277	277		
Produits constatés d'avance	31 457	31 457		
Total	**877 985**	**877 985**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 321
Dettes fiscales et sociales	165 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**212 951**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	124 080
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**124 080**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	31 457
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**31 457**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 700 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comprennent principalement les refacturations intersociétés

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		157
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59	
Total des charges exceptionnelles	**59**	**157**
Résultat exceptionnel	**-59**	**-157**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	59	
TOTAL	**59**	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS LK TOURS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LK VOYAGES LUCIEN KUNEGEL.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

En raison de la crise du Coronavirus intervenue en début d'année 2020 et des mesures de confinement appliquées à partir du 16 mars 2020, notre entreprise relève les conséquences suivantes :

- Baisse des ventes et des flux de trésorerie opérationnels
- Indisponibilité du personnel
- Mesures d'aide à la sauvegarde de l'activité

La société étant intégrée dans le groupe Kunegel, elle bénéficie sur 2020 du soutien financier et organisationnel du groupe :

- Caution de la maison mère,
- Prise en charge d'une partie des charges directes et indirectes par le groupe,
- Reclassement de certains personnels sur les autres entités du groupe.

Par ailleurs la société a bénéficié des mesures gouvernementales :

- Activité partielle,
- Réduction des charges sociales.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.
Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	110 000
Avals et cautions	
Caution Agence de Voyage / Garantie LK-VLK	1 600 000
Autres engagements reçus	1 600 000
Total	**1 710 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 155 294 euros
Le montant placé à l'extérieur auprès de compagnies d'assurance pour faire face à cette obligation s'élève à 48 150€ au 31/12/2019

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX